

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2012

DLB 947/12

L'an deux mille douze et le mardi 27 novembre à 17h30, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Présents : Mmes Josiane BUCHACA, Gwendoline CHAUDOIR, Joséphine GROLEAU, Géraldine KERVELLA, Marion MAERTEN,
MM. Christian ALLEMANY, Jean AUGÉ, Robert BAISSÉ, Gérard BELLOC, Jean-Michel BONNAFOUX, Guilhem BONNARIC, Louis BORRAS, Julien BRUNO, Bernard CHAUD, Adam DASILVA, Alain DURO, Philippe ENJERLIC, Norbert ETIENNE, Jacques GARRIGA, André GALINIER, Robert GELY, Henri GRANIER, Michel GUIRAO, Alain GUIRAUD, Charles HEY, Yves LAUGE, Jean-Yves LE BOZEC, Michel LOUP, Jean-Baptiste MAJORY, Pierre MARHUENDA, Michel MAS, Gaël MINIER, Michel ODILE, Pierre PENALVA, Serge PUJOL, Gérard ROQUES, Guy ROUDIER, Alain RY AUX, Alain SENEGAS, Daniel SERIN, Michel TRILLES, Michel TRINQUIER

Absents excusés : MM. Gilles D'ETTORE, Richard DRUILLE, Robert GAIRAUD, Alain HUC

Objet : ISDI DE CAUX ET DE ROUJAN : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur le Président expose la nécessité d'engager des travaux dans les Centres d'Inertes de Caux et de Roujan.

Il précise qu'il s'agit, après étude, de déterminer des solutions techniques afin d'aménager des vides de fouille permettant ainsi de prolonger durablement l'utilisation de ces sites.

Ces aménagements permettront de pallier le manque crucial d'installation dans notre secteur.

Le montant des travaux est estimé à 250 000 € H.T.

Monsieur le Président propose donc de déposer une demande de subvention pour ces deux sites auprès du Conseil Général.

Monsieur le Président précise qu'au regard de la position de l'ADEME, seul le site de Cers serait susceptible d'être éligible.

Il propose donc de déposer une demande de subvention auprès de l'ADEME pour ce seul site, pour un montant de travaux de 71 000 € H.T.

SOUS-PREFECTURE BEZIERS
REÇU LE

26 DEC. 2012

Bureau des Politiques
Publiques

Le Comité Syndical,

La présentation de Monsieur le Président entendue,

AUTORISE Monsieur le Président à déposer les demandes de subventions auprès du Conseil Général et de l'ADEME selon les motifs susmentionnées.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et ans susdits.

Le Président,



Alain Vogel - Singer
Alain VOGEL - SINGER